



GRÈVE NATIONALE TOUS SERVICES

LE 17 NOVEMBRE : RENDEZ-NOUS NOTRE ARGENT !

DES AUGMENTATIONS DE SALAIRES SIGNIFICATIVES, ET TOUT DE SUITE !

La direction souhaiterait imposer en 2021 une 7^{ème} année de gel des salaires. Pourtant, les richesses produites par les cheminots sont en hausse (+8 % entre 2016 et 2019) quand, parallèlement, le coût de la vie n'a cessé d'augmenter ces dernières années. C'est une double peine qui précise la nécessité et la faisabilité d'une réelle augmentation générale des salaires !

Aussi, une augmentation générale des salaires et des primes de travail doit être engagée pour tenir compte de la hausse de la technicité de nos métiers.

Nous n'avons rien volé ! Notre travail a de la valeur ! De l'argent, il y en a !

La SNCF est riche, pas les cheminots !

LE STATUT SOCIAL DES CHEMINOTS

Pour pérenniser les droits de tous, une véritable grille des salaires doit être instaurée pour les contractuels. Cette grille doit être accompagnée de dispositifs de déroulement de carrière automatique et de la prise en compte de l'ancienneté dans des proportions identiques aux statutaires.

Le statut social des cheminots statutaires ou contractuels doit être maintenu intégralement sur la base des droits existants. Pour le garantir, il doit être transposé dans une CCN ferroviaire de haut niveau, notamment dans le volet « classifications et rémunérations ».

Il doit en être de même pour les autres droits sociaux des cheminots : FC, retraite, prévoyance, logement, médecine, formation, conditions de travail, conditions d'exercice des métiers, etc.

Nos droits sont à défendre et à améliorer ! Allons-y !

LES MOYENS DE BIEN TRAVAILLER

Un autre modèle économique que celui de la suppression permanente d'effectifs est possible. Des embauches doivent être déclenchées, notamment et a minima pour tenir les postes nécessaires à la production, la ré-internalisation des charges de travail et la requalification en CDI des contrats précaires. Ce sont autant d'atouts pour bien travailler.

L'organisation de la production doit être améliorée en réunifiant les activités permettant une mutualisation efficace des moyens de production.

NOS SALAIRES, NOS DROITS, NOS MOYENS, RENDEZ-NOUS NOTRE ARGENT !

LE 17 NOVEMBRE 2021, TOUTES ET TOUS EN GRÈVE !

Préavis national tous services du 16/11 19h00 au 18/11 08h00



« rendez-nous notre argent »



GRÈVE NATIONALE LE 17 NOVEMBRE

